

MÉDIATHÈQUE DE DUMBÉA

GO MANGA ! 2025

13^e édition

JEU MANGA QUIZZ +18 ANS

Règlement et inscription

Article 1 : Conditions de participation au Manga Quizz

Ce jeu s'adresse à tous les lecteurs adhérents ou non de la médiathèque de Dumbéa à partir de 13 ans.

Il n'est pas obligatoire d'être inscrit à la médiathèque pour participer au jeu, néanmoins une carte d'adhérent valide sera obligatoire pour les participants souhaitant emprunter un exemplaire de la sélection Manga Quizz.

Trois exemplaires de chaque titre seront disponibles : deux au prêt et un exclu du prêt (consultation sur place pour les participants non adhérents). L'emprunt d'un seul exemplaire et titre par carte sera possible pour une durée maximale de 4 semaines, sans renouvellement.

Les participants devront lire la sélection de 4 titres de mangas et répondre à un questionnaire se rapportant à cette sélection.

Article 2 : Désignation du gagnant

Sera déclaré gagnant, le lecteur qui aura totalisé le plus de bonnes réponses. En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué lors de la journée de clôture du Festival GO MANGA !, soit le samedi 24 mai 2025.

Article 3 : Remise des prix

La remise des prix aura lieu le samedi 24 mai 2025 à la médiathèque. Si le gagnant est absent à la remise des prix, son lot sera conservé jusqu'au samedi 28 juin 2025. Passée cette date, le lot ne pourra plus être réclamé.

Article 4 : Utilisation de données personnelles des participants

Les informations des participants seront enregistrées et utilisées par l'organisateur pour la participation aux jeux-concours et permettre l'attribution des lots, ainsi que pour alimenter ses données statistiques internes.

Article 5 : Inscription

L'inscription à ce jeu vaut acceptation du règlement énuméré ci-dessus.

La fiche d'inscription devra être déposée dans l'urne prévue à cet effet à la médiathèque ou envoyée à mediatheque@ville-dumbea.nc au plus tard le samedi 17 mai 2025 à 16h.

MANGA QUIZZ 2025

CATÉGORIE +18 ans

QUESTIONS / REPONSES

Chaque question n'a qu'une seule bonne réponse

TITRE 1 Aux côtés du Dieu Loup de Yomoko YAMAMOTO

Question 1

Quel don a été fait aux habitants du village où vivent Emily et Emma ?

Réponses

1.Des bénédictees 2.Des bénéfifieurs 3.Des fruits géants

Question 2 Quel est le nom de l'arbre sacré du village d'Emily ?	Réponses 1.Tsubaki 2. Hinoki 3. Sugi
<u>TITRE 2 : Comment cacher le fils de l'empereur ? de 26 et Ssal</u>	
Question 3 Comment se nomme le fils caché de l'empereur ?	Réponses 1.Thore 2. Théodore 3. Théore
Question 4 Que provoque la raguénine ?	Réponses 1.Des rougeurs 2.Des maux de têtes 3. Des vomissements
<u>TITRE 3 : Ratcaille de bibliothèque de Zuino</u>	
Question 5 Pourquoi la carte d'Ishidaira est-elle bloquée ?	Réponses 1.Il n'a pas payé sa carte 2. Il n'a pas rendu un livre 3. Il est puni
Question 6 Quel livre conseille Mme HAYASEMARU à Ishidaira ?	Réponses 1.Orgueil et préjugés 2. Le rouge et le noir 3. Par-delà la compassion et la haine
<u>TITRE 4 : Céleste Harmonie de Chika Shimana</u>	
Question 7 Quelle est la passion de Sophie ?	Réponses 1.L'architecture 2. Les mathématiques 3. Les livres
Question 8 Quelle grande école doit-elle intégrer ?	Réponses 1.L'École des grands savants 2.La Grande École d'Ingénieurs 3. L'Académie Royale

Je, soussigné(e) M./Mme _____, né(e) le _____, m'inscrit au concours Manga QUIZZ de la 13^{ème} édition du festival « Go Manga ! ».

Téléphone : _____ courriel : _____

Classe : _____ Etablissement fréquenté : _____

Inscrit(e) à la médiathèque Oui Non

Ville : _____ quartier : _____

J'autorise, Je n'autorise pas le service des cultures et patrimoines de la Ville de Dumbéa dans la finalité du présent concours à la prise de vue d'image, la photographie, la capture vidéo et à leur utilisation pour ce festival, à la publication ou à la diffusion sur tous les outils de communication de la Ville autour de cet évènement (panneaux, magazine, site internet, réseaux sociaux, ...).

Il est rappelé à la personne concernée qu'il lui est possible de retirer librement et à tout moment son consentement, par notification à la Déléguée à la protection des données de la Ville de Dumbéa : 66 avenue de la Vallée – 98835 DUMBEA. La personne est informée que l'exercice de ce droit n'aura d'effet qu'à l'égard des publications ultérieures au retrait du consentement.

▲ Obligations légales relatives à la vie privée :

Les données à caractère personnel collectées, directement auprès de vous par la Ville de Dumbéa, font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des inscriptions du concours dessin dans le cadre du 13^{ème} festival < Go Manga ! > du 15 mars au 24 mai 2025, et à des fins statistiques. L'ensemble des données doit être renseigné et est, à ce titre obligatoire, pour votre inscription. À défaut, la commune ne sera pas en mesure de satisfaire votre demande. Les données sont à destination de la médiathèque du service cultures et patrimoines de la DVEA de la Ville de Dumbéa, et seront conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités du traitement ou dans le respect des prescriptions légales.

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement et droits relatifs à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données après votre décès que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : à « Ville de DUMBEA - Déléguée à la protection des données – 66 Avenue de la Vallée 98 835 DUMBEA » ou dpo@ville-dumbea.nc. Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPO) aux adresses renseignées ci-dessus ou consulter notre politique de protection des données : <https://www.ville-dumbea.nc/politique-de-protection-des-donnees-personnelles/>

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr

Fait à _____ le ____ / ____ / ____.

Signature

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)